

CERCLE JULES FERRY ATHLETISME

22 Avenue de Marville - 35400 SAINT-MALO $\underline{\textit{Tel}}: 02.23.18.00.79 - 06.58.05.84.37$



<u>Mail</u> : ssbe.cjfstmalo@gmail.con	n - <u>Site</u> : http://www.cjfath	lletisme-saintma	llo.com	
SAISON 20	023-2024 - BODY	/ FIT		
DOSSIER D'INSCRII	PTION et / ou de REIN	SCRIPTION		
Renforcement musculaire	PPG : Au stade de N	Marville	Stretching à l'UFS Saint-Malo	
Body Tonic : Lundi 12h15 - 13h à l'UFS Saint-Malo Body Sculpt : Lundi 19h - 20h à l'UFS Saint-Malo Et Mercredi 12h30 - 13h30 à l'UFS Saint-Malo Body Tonic : Jeudi 19h - 20h au stade de Marville	Cross Force: Mardi 12 Cross Training: Mercro Et Vendred		<u>Lundi</u> : 13h00-13h45	
	ompagnement Running			
	3h00 à 19h30 : Stade de Marvi	-		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	en partenariat avec "Courir à			
	.00 : Départ du stade de foot d n30 : Départ du stade de foot o			
Inscription Réadhésion: n°licence :		CADRE RESERVE A L'ORGANISATEUR		
ETAT CIVIL :		Catégorie :		
Nom :			·	
Prénom :		Numéro de lice	nce :	
Né (e) le : // à:			Paiement :	
Adresse :		Espèces :	Chèque ANCV :	
Code postal :Ville :		Chèque(s) :		
Mail :@@		Num	éro de chèque / Banque / Date	
Fel portable : / / / Tel fixe : /				
Profession:				
Profession .	•			
TOUTES LES LIGNES SONT OBLIGAT				
CERTIFICAT MEDICAL (articles L 231-2 et L 231-2-2 d				
Date du Certificat médical : / / /				
Mention obligatoire "Absence de contre indication à la pra compétition" datant de moins de six mois à la pris		25 €		
TARIFS		4.4 4.44		
« comprends le coût de la licence de 54,10 Euros, obligatoire pour ul affilié à la Fédération Française d'Athlétisn		4	4 4 4 4 1	
Marche Nordique (Marche N.)	110 €	Tee-Shirt à	25 € =€	
Accompagnement Running	110 €	Tee-Shirt à	25 € =€	
Renforcement musculaire	170 €	Tee-Shirt à	25 € =€	
Préparation Physique Générale (PPG)	195 €	Tee-Shirt à	25 € =€	
Stretching	170 €	Tee-Shirt à	25 € =€	
Pack Découverte (March N. ou Running + Renfo + Stretching)	295 €	Tee-Shirt à	25 € =	
Pack Forme (Marche N. ou Running + PPG + Stretching)	325€	Tee-Shirt à	25 € =€	
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTI	F FOURNIR · CERTIFICAT MI	EDICAL REGIEM	IENT ET CE DOCUMENT	

Dossier réceptionné le : Réceptionné par :

CJF SAINT-MALO

Licence N°:



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Remplir en Lettres Capitales et cocher les cases

NOM:
Prénom:
Lieu de naissance: Pays de naissance: Nationalité:
(L'Athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine) Adresse complète:
Code Postal : Ville :
Adresse Email (obligatoire):
N° de téléphone (portable) : LIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII
Type de Licence Athlé Compétition Licence Athlé Santé Licence Athlé Running
Licence choisie : Licence Athlé Découverte Licence Athlé Entreprise Licence Athlé Encadrement
Certificat médical: (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport) - Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence. - Pour la Licence Athlé Santé et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement), le soussigné certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence. - Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.
Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation hospitalisation: Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, L
Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)
La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :
- aux Clubs: une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,28 euro TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport). - aux Licenciés: une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme. au prix de : 0.81 euro TTC (inclus dans le coût de la licence). J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée
De refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique
Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)
Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme. Droit à l'image: Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.
Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre
Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978): Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.
Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)
Date et signature du Licencié : (des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)